

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Demande d'autorisation environnementale en vue de l'exploitation par la Société Nouvelle de Ballastières d'une carrière de sables et graviers sur le territoire de la commune de Marolles-sur-Seine : avis du Conseil Municipal

N° D_160_2025 (Service Urbanisme)

L'an deux mil vingt-cinq, le 08 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 01 décembre deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. DEYDIER, M. JEGO, M. ALBOUY, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme ADANUR représentée par M. Ertan BELEK, Mme MEUNIER représentée par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

Absent(e)s : M. DOURET, Mme LACHEMI, Mme DA FONSECA, Mme ZAIDI.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.



La Société Nouvelle de Ballastières (SNB) a déposé une demande d'autorisation environnementale en vue de l'exploitation d'une carrière de sables et graviers sur le territoire de la commune de Marolles-sur-Seine.

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement relatives à l'autorisation environnementale, le conseil municipal est appelé à mettre un avis sur le projet, préalablement à la consultation du public.

Cet avis doit être émis avant le 22 décembre 2025.

La note non technique jointe à la délibération présente la demande d'autorisation.

VU l'avis favorable de la 4^{ème} commission en date du 4 décembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :

- **DE DÉLIVRER** un **avis favorable** dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale en vue de l'exploitation par la Société Nouvelle de Ballastières d'une carrière de sables et graviers sur le territoire de la commune de Marolles-sur-Seine.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

James CHERON